

### **Carte scolaire : le mensonge**

Les journaux en ont fait des pages et des pages. La carte scolaire serait désormais assouplie et les parents d'élèves auraient la possibilité d'inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix. Le crédo du Président de la République. Le Ministre de l'Education nationale a inventé un nouveau système où après le recueil des vœux, un logiciel miracle est censé affecter les élèves.

Pour le lycée de Navarre à Saint Jean Pied de Port, le système a tellement bien fonctionné que plus d'une vingtaine d'élèves du collège de Saint Palais sollicitant leur lycée de proximité pour leur entrée en classe de seconde ont été purement et simplement oubliés. Oubli rattrapable ! Ce n'est pas le premier bug informatique, ni probablement le dernier. Par contre de nombreux élèves des cantons d'Espelette, Hasparren et Bidache ont reçu leur affectation au lycée de Navarre conformément à leur premier vœu. Ils en étaient très heureux et voyaient là une bonne application des nouvelles directives. Jusqu'au contordre.

La seule « difficulté » : l'ouverture d'une quatrième classe de seconde, justifiée par l'afflux d'élèves. Et c'est là que l'Education Nationale coince. Pas question de quatrième classe de seconde au lycée de Navarre. Ce sera 3 classes et c'est tout ! 105 élèves à inscrire et pas un de plus ! Que les élèves de la zone intermédiaire aillent donc s'inscrire au lycée Cassin à Bayonne. Mais il n'y a plus de place à l'internat de ce lycée ! Peu importe ! Qu'ils se déplacent tous les jours ! Mais, pourquoi refuser l'inscription au lycée de Navarre alors qu'un frère ou une sœur est déjà élève de ce lycée ? C'est comme ça ! Cambo, Hasparren, Bidache sont dans la zone de référence de Bayonne ! Et il n'y a plus de place à Saint Jean Pied de Port puisque le seuil de 105 élèves arbitrairement fixé par le Recteur et l'Inspecteur d'Académie est atteint. Ubuesque ! Le Conseil régional va construire une extension de l'internat du lycée de Saint Pied de Port. Pour une capacité de 70 places. Cela n'a aucune importance pour les responsables de l'Education Nationale.

On peut donc s'interroger sur les motivations qui les conduisent à étrangler le lycée de Navarre, à empêcher que des élèves y poursuivent leurs études, en bloquant le recrutement. J'ai eu beau chercher, je n'ai pas de trouvé de raison. Avouable pour le moins. Peut-être une : la réussite insolente enregistrée depuis des années par les élèves de ce lycée au niveau des examens. Cette année encore, les résultats au baccalauréat frôlent les 98% de reçus, toutes séries confondues. Ce doit être inacceptable d'entendre que pour réussir son bac en France, il vaut mieux étudier en Aquitaine, que pour le réussir en Aquitaine, il vaut mieux étudier dans les Pyrénées-Atlantiques, et que pour le réussir dans les Pyrénées-Atlantiques, il vaut mieux être élève au lycée de Navarre à Saint Jean Pied de Port.

Qu'un petit lycée de 500 élèves implanté dans une petite ville, dans un milieu rural profond, ait une telle réussite, ça ne correspond pas aux normes. Peu importe que des familles soient mises dans la difficulté. Ainsi des familles qui devront inscrire leurs enfants dans l'enseignement privé pour un prix de pension double de celui qu'elles auraient à payer au lycée de Navarre. Malgré les protestations des parents d'élèves, du corps enseignant, des élus locaux, maires et conseillers généraux, malgré les interventions répétées du Conseil Régional, le Recteur ne désavouera pas son Inspecteur d'Académie qui s'arcboute sur sa décision.

Jamais, on n'avait connu une attitude aussi raide ! Et peu importe que le slogan d'une carte scolaire plus souple soit au fond un gros mensonge. Le service public aura accueilli tous les élèves...dans la limite des places « disponibles »...fixée arbitrairement par une obscure administration...dans le silence qui entoure les petits scandales.

**François MAITIA**

14 juillet 2008